



The Law Society of  
Upper Canada

Barreau  
du Haut-Canada

PRO BONO LAW  
ONTARIO



LEGAL AID ONTARIO  
AIDE JURIDIQUE ONTARIO

## Projet sur les besoins juridiques civils de l'Ontario

### *À propos du projet sur les besoins juridiques civils de l'Ontario*

- ❖ Le projet sur les besoins juridiques civils de l'Ontario est une initiative globale en matière de recherche et de développement de stratégie qui améliorera l'accès à la justice des Ontariens et des Ontariennes à faible revenu et à revenu moyen en discernant et en élaborant des solutions novatrices pour aborder les besoins juridiques civils.
- ❖ L'honorable R. Roy McMurtry, c.r, ancien juge en chef de l'Ontario, dirige le projet à titre de président du comité directeur.
- ❖ Le Barreau du Haut-Canada, Aide juridique Ontario et Pro Bono Law Ontario forment un partenariat sur le projet et fournissent des fonds et d'autres ressources. La Fondation du droit de l'Ontario offre également un soutien au projet.

### *Nature du projet sur les besoins juridiques civils de l'Ontario :*

- ❖ Identifier les personnes les plus vulnérables aux problèmes juridiques, évaluer la nature et la portée de ces problèmes, comment ceux-ci affectent la vie des gens et comment les gens réagissent à ces problèmes.
- ❖ Le droit civil couvre les domaines non criminels du droit, y compris le mariage et le divorce, les questions relatives à l'indemnisation des accidents du travail, la dette et la négligence.
- ❖ Mener une enquête sur les facteurs sociaux connexes afin d'aider à discerner comment les problèmes juridiques et sociaux se chevauchent et s'intensifient s'ils ne sont pas abordés. Par exemple, ce qui peut commencer par une affaire relevant du droit de la famille peut se transformer en une affaire criminelle, une affaire de logement ou de la protection de l'enfant.
- ❖ Sonder un large échantillon d'Ontariens et d'Ontariennes y compris des parties à un litige représentées et non représentées ainsi que des personnes qui peuvent ne pas avoir reconnu l'aspect juridique d'un problème.
- ❖ Explorer les besoins en matière de renseignements juridiques et les meilleurs mécanismes pour la prestation des renseignements juridiques au public.
- ❖ Les activités principales du projet comprennent :
  - a) Un sondage téléphonique à grande échelle auprès d'environ 2 000 Ontariens et Ontariennes dans la province dont le revenu familial ne dépasse pas 75 000 \$.
  - b) Des visites sur place et des groupes de consultation composés de fournisseurs de services juridiques et sociaux de première ligne.
  - c) Une analyse du contexte visant à identifier et à dresser un plan du nombre, du type, de la portée et de la localisation des programmes d'accès à la justice existants.
  - d) Un rapport final et des recommandations qui analysent les résultats et dressent un plan en vue d'aider les fournisseurs de services juridiques à établir des priorités, à allouer les ressources existantes de manière efficace et à cerner des occasions pour améliorer la collaboration et le progrès.

## *Avantages du projet sur les besoins juridiques civils de l'Ontario*

- ❖ Meilleur accès à la justice pour les Ontariens et les Ontariennes à faible revenu et à revenu moyen en discernant des stratégies économiques pour améliorer l'efficacité, l'efficacité et la prestation des services juridiques et rehausser la disponibilité des renseignements juridiques au public.
- ❖ Réponse proactive à la recommandation de l'honorable Coulter Osborne exigeant une évaluation des besoins au sein du projet sur la réforme de la justice civile.
- ❖ Meilleure collaboration entre les fournisseurs de services juridiques et sociaux de première ligne.
- ❖ Production des données sur les besoins juridiques et sociaux civils selon la perspective du public comme outil de référence pour le système de la justice et les autres parties intéressées.

## *Comité directeur*

- ❖ Président – L'honorable R. Roy McMurtry, c.r, ancien juge en chef de l'Ontario.
- ❖ Marion Boyd, ancienne procureure générale de l'Ontario et conseillère du Barreau.
- ❖ John McCamus, professeur de droit et professeur à la Faculté de droit Osgoode Hall de l'Université York et président du conseil d'administration d'Aide juridique Ontario.
- ❖ Lorne Sossin, professeur de droit à l'Université de Toronto et vice-président du conseil d'administration de Pro Bono Law Ontario.

## *Partenaires*

- ❖ **Le Barreau du Haut-Canada** – réglemente les avocats, les avocates et les parajuristes en Ontario dans l'intérêt public. Le Barreau a pour objectif de protéger l'intérêt du public, de maintenir et de faire avancer la cause de la justice et la primauté du droit, de faciliter l'accès à la justice pour la population de l'Ontario et d'agir en temps utile et de manière transparente et efficace.
- ❖ **Aide juridique Ontario** – une organisation indépendante financée par le gouvernement avec pour mandat de promouvoir l'accès à la justice pour les Ontariens et les Ontariennes à faible revenu. Tous les ans, AJO fournit une aide juridique à près d'un million de personnes en Ontario par le biais d'un réseau de 51 bureaux régionaux, 80 cliniques communautaires et juridiques spécialisées, 6 sociétés étudiantes d'aide juridique et des services d'avocat de service dans tous les tribunaux de l'Ontario, y compris 31 tribunaux accessibles par avion.
- ❖ **Pro Bono Law Ontario** – un organisme caritatif qui promeut l'accès à la justice en Ontario en créant et en offrant des occasions pour les avocats de fournir des services juridiques bénévoles aux personnes aux moyens limités.

---

*Pour tous renseignements supplémentaires, consultez la rubrique Nouvelles du site web du Barreau au [www.lsuc.on.ca](http://www.lsuc.on.ca).*